

Compte rendu technique Suivi
Verger démonstration Mouche 2018

Benoit Chauvin Buthaud

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

TERRES d'**a**VENIR





Descriptif de la parcelle :

Verger d'oliviers planté en 6*6

Propriétaire ferme Bres à la Blachette à Nyons

2- Démonstration mise en place en 2018 :

La démonstration de filet mono rang est reconduite cette année afin de faire voir comment se déroule la mise en place une fois que la structure est déjà bien place

Une démonstration complémentaire en protection mono arbre est également mise en place avec deux type de filet :

Filet Filpack alt droso , maille 6*6, nappe de 15m*15

Filet Alt Carpo+Alt tordeuse , maille 5*4, nappe 15*15





La nappe de 15 s'est avérée être assez grande pour englober deux arbres à la fois, réduisant ainsi les coûts potentiellement de moitié.



2-1 Principales observations :

Le tableau ci dessous synthétise les observation faites sur cette démonstration

Type de protection	Investissement	Temps de pose premier année	Temps de mise en place en croisière	Temps d'enlèvement avant récolte	Cout total MO sur 10 a	Cout de revient / kg sans aides	Cout de revient / kg avec aide Plan
Monorang	35 000,00 €	500 h/ha	35h/ha	35h/ha	16 950 €	1,29 €/kg	0,94 €/kg
Mono-arbre maille 6*6	34 250,00 €	100h/ha	100h/ha	115 h/ha	32 250 €	1,66 €/kg	1,32 €/kg
Monoarbre maille 5*4	30 750,00 €	100 h/ha	100 h/ha	115 h/ha	32 250 €	1,65 €/kg	1,26 €/kg
Bi-arbre	15 375,00 €	60 h/ha	60 h/ha	65 h/ha	18 750 €	0,85 €/kg	0,70 €/kg



Les aides du plan fruit correspond à une prise en charge de 60 % du cout des filets par la région Rhone Alpes (la main d'oeuvre pour la pose n'est pas aidée).

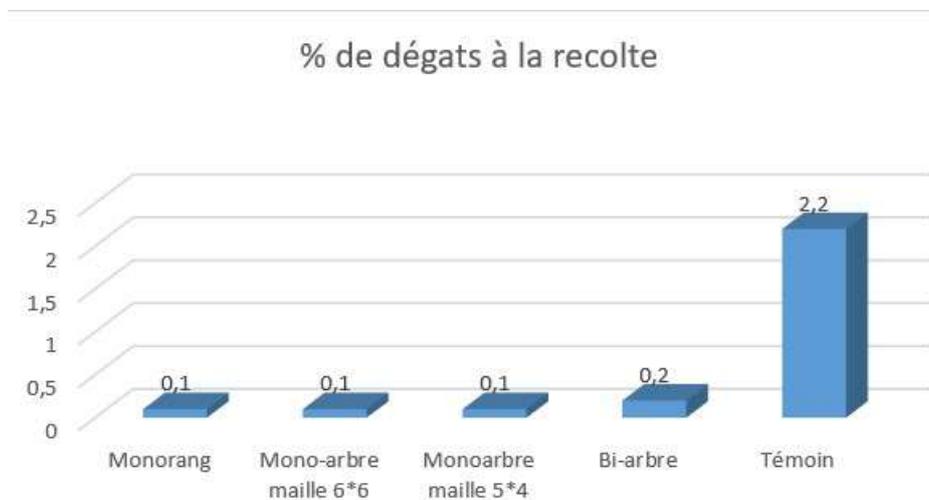
Pour une exploitation bio (+10%) en zone de montagne (+10%), le taux monte à 80 %

Le dispositif de cette mesure du Feader est détaillée là :

<https://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu/appel-projet/protger-les-productions-fruitieres>

Les couts ramenés au kg sont basés sur un rendement de 4 t/ha

2018, comme 2017, se caractérise par une faible pression mouche, comme le témoigne le graphique ci après qui reprend le % d'olives non commercialisables à cause de la présence du trou de sortie de la mouche

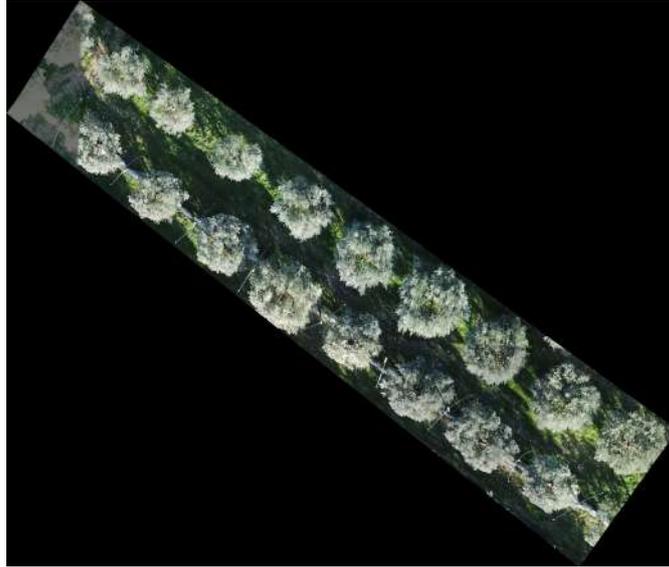


La modalité témoin correspond à 4 passages d'argile, dont le coût, produit + tracteur + MO est estimé à 100 €/ha

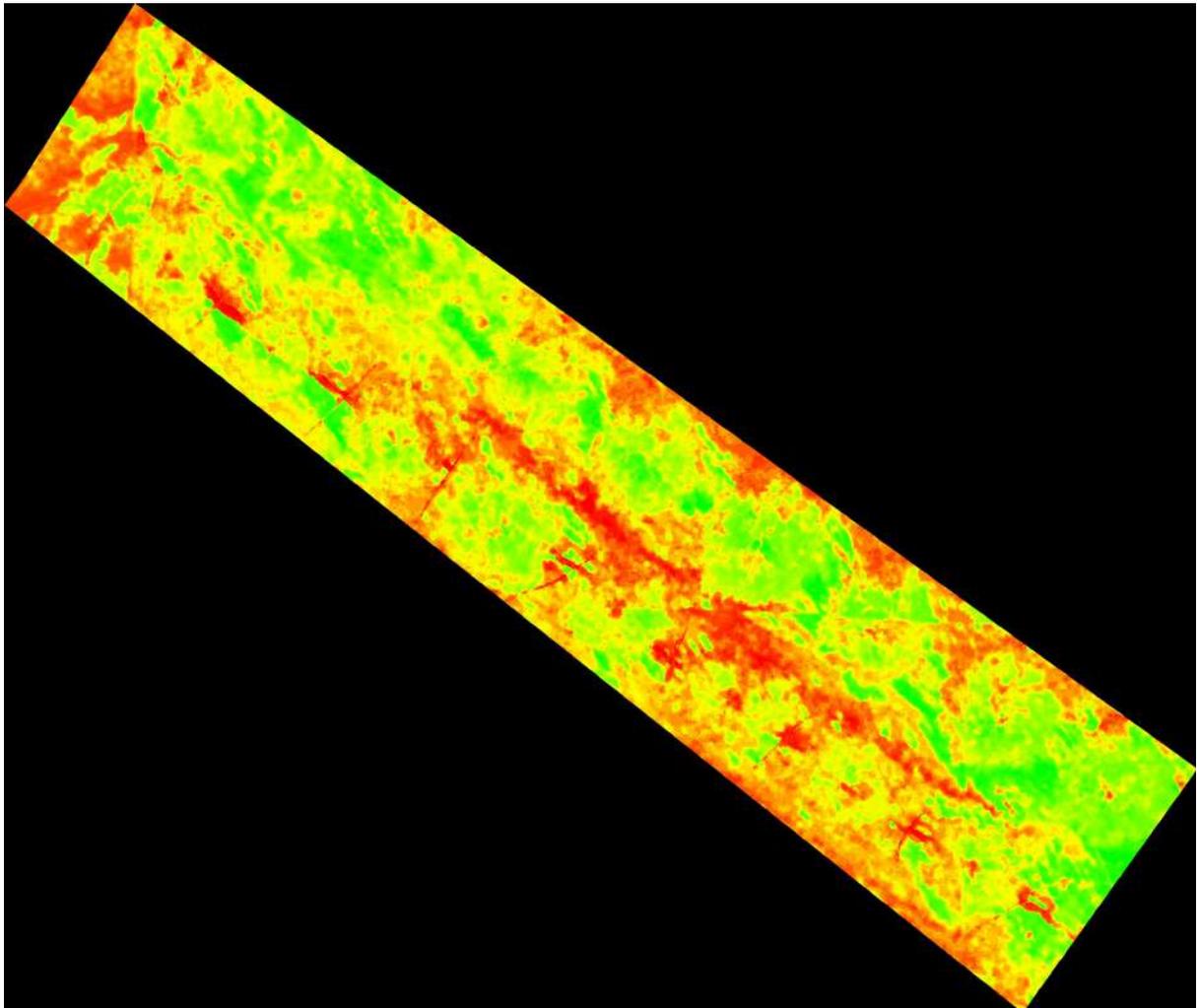


Impact du filet sur la physiologie des Arbres

Une analyse de l'état végétatif par indice spectral a été réalisée afin de voir l'impact de la couverture sur la teneur en chlorophylle et sur l'activité photo-synthétique. Il en ressort un indice de végétation significativement impacté sur la modalité filet. Il est encore trop tôt pour dire si cela aura ou pas des conséquences sur la mise à fruit de ces arbres.



Rang du haut témoin Argile-Rang du Bas témoin sous filet



Indice TGI supérieur sur le rang témoin (en haut sur la photo)

L'indice TGI pour Triangular Greenness Index est un indice spectrométrique qui permet de mesurer la teneur en chlorophylle d'une biomasse. Plus cet indice est élevé, plus la teneur en chlorophylle est forte.



2-2 Conclusions 2018

Il paraît assez clairement que la modalité mono arbre n'est pas intéressante en terme de coût et de fonctionnement (manutention et stockage des nappes contraignants)

La modalité classique Argile représente un coût d'environ 10 cts/kg et génère des dégâts supplémentaire du à la mouche estimés à 0,125 €/kg, soit un total de 22,5 cts d'€/kg.

La conclusion pour 2018 est donc qu'avec une faible pression et 2 % de dégâts sur la partie non couverte, l'investissement dans un filet même aidé, n'est pas rentable.

On peut situer ce seuil de rentabilité si les dégâts sont supérieurs à 21 %, sur une base de 4 tonne *ha et d'une valorisation moyenne à 3,6 €/kg* (avec un coût horaire de la Mo fixé à 15 €/h) avec le mode de calcul suivant

Cout annuel du filet monorang : 3095 €/an (cout total sur 10 ans : filet aidé: 14 000 € (60 % de 35000) + cout main d'oeuvre 16950 €)

Ces 3095 € de cout total annuel représentent donc environ 860 kg d'olives (prix moyen espéré de 3,6 €), soit 21 % du rendement total de 4t/ha.

Il faut donc que le filet, en supprimant les degats de mouches, augmente la production commercialisée au minimum de ces 860 kg d'olives.

Ce calcul est bien évidemment donné à tite d'exemple et chaque rentabilité devra être étudiée au cas par cas.

On peut également avoir une approche économique en excluant le temps de l'exploitant s'il fait lui même les travaux en n'évoquant que la partie amortissement de l'investissement. Le coût brut est alors de 0,35 €/kg

Même en situation de faibles dégâts, le filet mono rang présent un réel intérêt dans les situations de voisinages humains rendant les traitements socialements et envrinementalements compliqués...